

Les modalités d'obtention du Baccalauréat Général et Technologique à compter de la session 2022, définies par le Ministère de l'Education Nationale dans la note de service du 28 juillet 2021, ont conduit les lycées généraux et technologiques à formaliser un cadre réfléchi et organisé pour l'évaluation des élèves. qui a abouti à la conception du projet d'évaluation de l'établissement, portant, non seulement sur les classes des filières générale et technologique mais également sur celles des filières professionnelles.

Ce projet d'évaluation fait dès lors l'objet d'ajustements à l'occasion de la parution de la note de service du 25-08-2025 parue au bulletin officiel n°32 du 28 août 2025.

Ce projet d'évaluation complet répond à un impératif de préparation identique de tous les élèves de l'établissement, dans le respect des principes de liberté pédagogique.

A titre d'exemple, la programmation des devoirs sur table a fait l'objet d'une harmonisation entre les différents enseignements de spécialité et les enseignements faisant l'objet d'une épreuve ponctuelle (français et philosophie).

Il répond également à un impératif de préparation tout au long de l'année, en intégrant, les différents types d'évaluations utilisées (diagnostique, formative, sommative), la fréquence minimale des notes par période ainsi que les modalités d'évaluation (oral, écrit, travaux de groupe, activités expérimentales...) et de communication des notes aux élèves et aux familles.

Il a ainsi vocation à préciser le cadre, à la fois bienveillant et exigeant, dans lequel les élèves du lycée Clément ADER sont évalués, afin de garantir la solidité des connaissances, des compétences et des capacités acquises durant leur scolarité, afin de garantir, également, la réussite dans l'enseignement supérieur. Il inscrit, en cela, l'action de l'ensemble des personnels dans un processus d'évaluation destiné à encourager chaque élève et à répondre à ses besoins spécifiques, en valorisant le travail personnel et régulier.

L'explicitation de ces grands principes d'évaluation a vocation à garantir la bonne compréhension des attendus et, par là même, la sérénité des lycéens et des familles.

- Il appartient aux professeurs d'affecter le coefficient qui leur semble adapté à chacune des évaluations. Toutes les évaluations n'ont pas obligatoirement valeur certificative et les professeurs ont alors la possibilité d'appliquer le coefficient 0 à un ou des devoirs.

Pour avoir du sens et être réellement représentatifs du niveau d'un élève, les résultats obtenus au contrôle continu doivent être le fruit d'une pluralité de notes et, à ce titre, au regard de l'obligation d'assiduité inscrite dans l'article L.511-1 du Code l'Education, les élèves doivent accomplir **l'ensemble des travaux écrits et oraux** qui leur sont demandés par les enseignants et se soumettre aux modalités du contrôle continu élaborées en établissement. La note de service précise, sur ce point, que « lorsque l'absence d'un élève à une évaluation est jugée par son professeur comme faisant porter un risque à la représentativité de sa moyenne, une nouvelle évaluation est spécifiquement organisée à son intention ».

La note de zéro peut être attribuée en cas de :

- Devoir non remis sans justification,
- Copie blanche rendue,
- Evaluation dont le contenu ne mérite aucun point,
- Evaluation entachée d'une fraude avérée révélant l'absence de travail de l'élève.

Afin de respecter ce principe d'égalité entre les candidats, toute absence à l'occasion des évaluations peut donner lieu à une nouvelle évaluation **dès le retour en classe de l'élève**. Il s'agit, en cela, de garantir la représentativité des moyennes et d'éviter que des élèves soient convoqués, en fin d'année, à une unique épreuve ponctuelle de remplacement.

Se soumettre à l'évaluation est obligatoire aussi l'absence injustifiée de façon récurrente peut donner lieu à une sanction disciplinaire.

En cas d'absences répétées à des évaluations, une mention pourra figurer dans le livret scolaire des élèves.

- La fraude commise dans le cadre du contrôle continu peut prendre différentes formes :

- Communication non autorisée entre élèves,
- Utilisation de documents ou de moyens de communication non autorisés (antisèche, recours à l'Intelligence artificielle, Smartphone, montre ou lunettes connectées...),
- Utilisation de copies annotées avant le début de l'évaluation,
- Consultation de documents ou sources non autorisés,
- Utilisation de la calculatrice si elle n'est pas autorisée ou d'une calculatrice hors mode examen lorsque cela est stipulé,
- Plagiat.

Elle peut conduire à l'annulation de la note de l'évaluation pour l'élève concerné, à l'organisation d'un devoir de rattrapage voire à une sanction disciplinaire.

	Discipline	Grands principes retenus			Types d'évaluations utilisées ¹			Fréquence minimale de notes par période	Nombre de devoirs communs	Modalités d'évaluation ¹						Modalités de communication des résultats aux élèves et aux familles	
					Evaluation diagnostique	Evaluation formative	Evaluation sommative			Oral	Ecrit	Travaux individuels	Travaux de groupe	Activités expérimentales	Autres travaux (préciser)		
Voie professionnelle	Enseignements généraux littéraires dans la voie professionnelle (dont Arts appliqués)	Frs	CAP		X	X	X	2	0	X	X	X				Restitution des copies Saisie des notes dans PRONOTE Bulletins trimestriels ou semestriels	
			Baccalauréat professionnel	2 ^{nde}	X	X	X	3	0	X	X	X	X				
				1 ^{ère}		X	X	3	0	X	X	X	X				
				T ^{ale}	X	X	X	3	0	X	X	X	X				
		HG EMC	CAP		X	X	X	2	0	X	X	X	X				
			Baccalauréat professionnel	2 ^{nde}		X	X	3	0	X	X	X					
				1 ^{ère}		X	X	3	0	X	X	X	X				
				T ^{ale}		X	X	2	0	X	X	X					
		Anglais (tous niveaux)				X		4	Au moins 2 en Terminale	X	X	X	Expression interactive		Compréhension orale		
	Enseignements généraux scientifiques dans la voie professionnelle (dont PSE et Economie-gestion)	Evaluation à mi-chapitre puis sous forme de CCF.			En Seconde	X	X	3	2 en Seconde et en Première 4 en Terminale		X	X	X	X	X		
	Enseignements professionnels	CAP	Développer les compétences transversales et les savoirs associés inscrits dans les référentiels, pour assurer la réussite des élèves aux CCF.			X	X	X	6	0		X	X	X		Habilitation électrique	
		MELEC				X	X	X	6	0	X	X	X	X			
		MSPC MPMIA				X	X	X	3 en Seconde 6 en Première et en Terminale	0	En 1 ^{ère} et en T ^{ale}	X	X	En 2 ^{nde} et en 1 ^{ère}		Habilitation électrique	
Voie Générale et technologique	EPS (voie Professionnelle et GT)	Evaluation sous forme de CCF			En début de chaque APSA	X	X	1 témoignant du niveau d'acquisition par APSA Pour les entrants, 1 note supplémentaire sur l'acquisition du savoir apprendre	0	Evaluation tout au long du trimestre sous la forme de Contrôle Continu en Cours de Formation.						Restitution des copies Saisie des notes dans PRONOTE Bulletins trimestriels (ou semestriels)	
	Histoire-Géographie-SES-	HG	-Progressivité commune dans les apprentissages selon les niveaux - Possibilité de sujets d'évaluation communs en 1 ^{ère} et Terminale			X	X			X	X	X	X				
		SES	Progression au choix du professeur			X	X	L'évaluation peut-être trimestrielle ou annuelle	0		X	X	X	X			
	EMC	Evaluation annuelle ou trimestrielle Progression au choix du professeur						3 évaluations par an	0	X	X	X	X				
	Langues vivantes	Adaptation des coefficients des devoirs en fonction des compétences travaillées et de la situation d'évaluation				X	X	3	1 en Première 1 en Terminale STI2D 2 en Terminale Générale	X	X	X	X		Devoirs « maison » possibles		
	Lettres-Philosophie	Adaptation des coefficients en fonction du type de devoirs et des compétences évaluées			X	X	X	2		1 éventuel en 2 ^{nde} 3 en 1 ^{ère} et en Terminale générale 2 en Terminale STI2D	Evaluations sous différentes formes, avec une fréquence variable, notées ou non. Devoirs « maison » possibles, notés ou non selon des coefficients adaptés en fonction du travail demandé.						
	Mathématiques	Progression commune- Critères d'évaluation communs pour 1 à 3 devoirs par an			Evaluation régulière et variée			1 ou 2 par an	1 ou 2 en Seconde, en STI2D et en enseignements de spécialité	La représentativité de la moyenne sera basée sur une diversité de situations d'évaluation. Les coefficients seront communiqués aux familles et aux élèves via PRONOTE.							
	Enseignement scientifique	Minimum de trois notes par trimestre			X	X	X	3		X		X	X	X	X		
	Enseignement technologique	Projets avec évaluation à modalité variable (individuel ou en groupe, activité orale ou écrite					X	1 en Innovation technologique	0	X	X	X	X				
		Activités notées et devoirs sur table				X	X	5 en Ingénierie et Développement durable	5	X	X	X	X				

¹ Cases à cocher.

Spécialités	Grands principes retenus	Types d'évaluations utilisées ¹			Fréquence minimale de notes par période	Nombre de devoirs communs	Modalités d'évaluation ¹						Modalités de communication des résultats aux élèves et aux familles		
		Evaluation diagnostique	Evaluation formative	Evaluation sommative			Oral	Ecrit	Travaux individuels	Travaux de groupe	Activités expérimentales	Autres travaux (préciser)			
Humanités, Littérature et Philosophie	Adaptation des coefficients en fonction du type de devoirs et des compétences évaluées		X	X	2 dans chacune des deux disciplines de la spécialité	2 par an	Evaluations sous différentes formes, avec une fréquence variable, notées ou non. Devoirs « maison » possibles, notés ou non selon des coefficients adaptés en fonction du travail demandé.						Restitution des copies Saisie des notes dans PRONOTE Bulletins trimestriels		
Histoire, Géographie, Géopolitique et Sciences Politiques	Définition d'une programmation commune Organisation de devoirs communs dans la mesure du possible		X	X	2	2 par an	X	X	X	X					
Langues, Littératures et Cultures Etrangères – AMC	Adaptation des coefficients des devoirs en fonction des compétences travaillées et de la situation d'évaluation		X	X	3	2 DST par an en Terminale 2 oraux blancs en Terminale 1 grand oral blanc	X	X	X	X		Devoirs « maison » possibles			
Mathématiques	Spé	Progression commune. Critères d'évaluation communs pour deux à trois devoirs par an		X	X	2	2 par an	La représentativité de la moyenne sera basée sur une diversité de situations d'évaluation. Les coefficients seront communiqués aux familles et aux élèves via PRONOTE.							
	Options			X	X	2	0								
Physique-Chimie	Diversité des pratiques évaluatives (contrôle, interrogation, TP)		X	X	3	2 par an en Terminale		X	X	X	X	X			
Sciences de l'Ingénieur	Evaluation à la fin de chaque séance.	X	X	X	4	2 par an	X	X	X	X	X				
Sciences de la Vie et de la Terre	Coefficient des devoirs 3 fois supérieur à celui des autres activités (TP, oral, devoir maison)		X	X	2 ou 3 devoirs par an en Terminale – DST en 1 ^{ère} (sur heures de cours)	2 par an		X	X	X	X	X	DM possibles		
Sciences Economiques et Sociales	Progression au choix du professeur.		X	X	2	2 par an		X	X	X					
DGEMC -option	Progression au choix du professeur.		X	X	3		X	X							
Mathématiques et Physique-Chimie en STI2D	M	Progression commune. Variété et régularité des évaluations		X	X	2	1 ou 2 en Première 1 ou 2 en Terminale	La représentativité de la moyenne sera basée sur une diversité de situations d'évaluation. Les coefficients seront communiqués aux familles et aux élèves via PRONOTE.							
	PC	Diversité des pratiques évaluatives (contrôle, interrogation, TP, devoir maison)	X	X	X	En Première : 2 devoirs, 4 TP, 2 interrogations En Terminale : 2 interrogations, 1 devoir	2 en Terminale	En Terminale	X	X	X	X	X	Travail interactif sur internet	
Enseignement spécifique en Terminale STI2D	EE ITEC	Activités notées et devoirs sur table		X	X	4	2 par an	X	X	X	X	X			
	SIN	Evaluation des devoirs maison et à la fin de chaque séance	X	X	X	6	2 par an	X	X	X	X	X			

¹ Cases à cocher.

Discipline ou spécialité	Modalités de préparation à l'oral
Français	Préparation à l'oral tout au long de l'année en classe et sous forme de travail personnel à la maison, organisation d'oraux blancs lors de sessions dédiées.
Langues vivantes	Entraînements réguliers, en classe, tout au long de l'année. Travaux personnels réalisés par les élèves en dehors des temps de classe. Examen oral pour les élèves de Terminale au mois de mai (production orale en continu et en interaction).
Humanités, Littérature et Philosophie	Préparation à l'oral tout au long de l'année en classe et sous forme de travail personnel à la maison avec organisation d'oraux blancs lors de sessions dédiées.
Histoire, Géographie, Géopolitique et Sciences Politiques	Méthodologie du Grand oral. Travaux de groupe en classe et restitution orale. Oraux individuels et grands oraux blancs.
Langues, Littératures et Cultures Etrangères – AMC	Entraînements réguliers, en classe, tout au long de l'année. Travaux personnels réalisés par les élèves en dehors des temps de classe. Examen oral pour les élèves de Terminale aux mois de mars à mai (production orale en continu et en interaction). Grand oral blanc en juin
Mathématiques	Préparation à partir du mois de mars. Grand oral blanc, fin mai, avec des évaluateurs différents des professeurs habituels.
Physique-Chimie	Evaluation des Compétences Expérimentales (ECE) durant les séances de TP jusqu'en mars. Préparation, sous la forme d'exposés, du Grand Oral en Terminale, après mars. Grand Oral blanc fin mai.
Sciences de l'Ingénieur	Présentation de l'épreuve en début d'année et activités de préparation (périodiques) tout au long de l'année. Objectifs : Travailler les sujets (recherche documentaire, grands enjeux et thématiques de la spécialité, maîtrise du sujet), préparer l'échange avec le jury (organiser son propos, gérer le temps, maîtriser la prise de parole, anticiper les questions), se préparer mentalement et physiquement (confiance en soi, gestion du stress, maîtriser sa gestuelle) et tenue d'un carnet de bord surveillé périodique.
Sciences de la Vie et de la Terre	Evaluation des Compétences Expérimentales (ECE) durant les séances de TP jusqu'en mars. Préparation, sous la forme d'exposés, du Grand Oral en Première et en Terminale, après mars. Grand Oral blanc fin mai.
Sciences Economiques et Sociales	Méthodologie du Grand oral. Travaux de groupe en classe et restitution orale. Oraux individuels et grands oraux blancs.
Enseignement spécifique en Terminale STI2D	Présentation de l'épreuve en début d'année et activités de préparation (périodiques) tout au long de l'année. Objectifs : Travailler les sujets (recherche documentaire, grands enjeux et thématiques de la spécialité, maîtrise du sujet), préparer l'échange avec le jury (organiser son propos, gérer le temps, maîtriser la prise de parole, anticiper les questions), se préparer mentalement et physiquement (confiance en soi, gestion du stress, maîtriser sa gestuelle) et tenue d'un carnet de bord surveillé périodique.
	Préparation durant certaines séances d'Accompagnement Personnalisé en Première et durant toutes les séances en Terminale. Oraux blancs à partir du deuxième trimestre.
Chef d'œuvre	Présentation de l'épreuve en début d'année en mettant en avant la dimension orale de la restitution et élaboration du projet. Préparation en parallèle durant les séances de Français avec un travail spécifique sur l'oral. Mise en place d'oraux blancs de préparation du chef d'œuvre durant certaines séances d'Accompagnement personnalisé.